

*Phénomène sociolinguistique**Sociolinguistic phenomena*

Dr. Wadea Younus Daham , Université de Kufa, Irak.

date de soumission: 04/06/2018 date d'acceptation: 16/11/2018 date de publication: 10/12/2018

Résumé

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution regroupant les pays indépendants ainsi que de territoires divers où le français est une langue officielle ou co-officielle au côté d'une ou deux autres langues. Dans certains pays tels les pays du bassin méditerranéen qui pratiquent une politique d'arabisation le français bénéficie d'un grand prestige social. Dans ces pays le français a été introduit par le fait de la colonisation. Il y est acquis et y vécu comme langue seconde utilisée dans le cadre des organismes internationaux spécialisées ou régionales ou enseignée dans des établissements scolaires du public et du privé. Ce phénomène s'étend et se généralise à l'ensemble de la planète à l'exception de l'Irak. L'introduction du français en Irak n'est pas un phénomène nouveau. Elle représente en réalité un phénomène très ancien. Nulle recherche se penche sur ce sujet. Ainsi cette étude s'intéresse à ce phénomène. Elle saisira les enjeux historiques, géopolitique et socio-économiques reliés au statut du français dans la Mésopotamie. Nous allons voir comment ces enjeux ont façonné la situation sociolinguistique irakienne.

Mots clés: sociolinguistique, Pères Carmes, Frères Capucins, Frères Dominicains, Évêques-consuls.

Abstract

The International Organization of La Francophonie (OIF) is an institution grouping countries as well as various territories

one or two other languages. In some countries, such as the countries of the Mediterranean basin, which practice a policy of arabization, French enjoys great social prestige. In these countries French was introduced by the colonization. It is acquired and lived as a second language used by the international or regional organizations or taught in public and private schools. This phenomenon is spreading to the whole planet with the exception of Iraq. The introduction of French in Iraq is not a new phenomenon. It is actually a very old phenomenon. No research looks into this subject. Thus this study is interested in this phenomenon. It will capture the historical, geopolitical and socio-economic issues related to the status of French in Mesopotamia. We will see how these issues shaped the sociolinguistic situation in Iraq.

Key words: sociolinguistics, Carmelite fathers, Capuchin brothers, Dominican friars, Consuls-Bishops.

.....

Exposé:

Notre étude abordera un sujet non connu à ce jour : l'introduction du français dans un pays non francophone et non colonisé par les Français. Vous allez être très surpris de constater que l'Irak était le pays le plus francophone de l'Orient avant de devenir plus tard anglophone, que le français était la deuxième langue maternelle la plus parlée dans le pays jusqu'à la première guerre mondiale. Son installation en Irak représente en fait un phénomène sociolinguistique qui résulte de l'amitié, de la circulation des marchandises, des campagnes archéologiques, des œuvres caritatives et éducatives des Pères Carmes⁽¹⁾, des Frères Capucins⁽²⁾, des Frères Dominicains⁽³⁾ et des Évêques-consuls.⁽⁴⁾

Expéditions missionnaires:

Le 22 juin 1622, le pape Grégoire XV a créé la Sacrée Congrégation pour la propagation de la foi, un organisme chargé d'envoyer des évêques sous le nom de vicaires apostoliques

dans les pays non catholiques (Alain Forest, 1998). Il a décidé de prendre en main l'activité missionnaire et de la soustraire à l'influence gouvernementale après avoir abouti à un échec total. «L'organisation des missions ne serait plus dévolue aux gouvernements» (Mgr Delacroix, 1957:392). Souhaitant lui donner un nouvel élan et de nouveaux outils, l'Église a eu recours à la France car les idées religieuses ou morales avaient toujours une grande influence sur les Français, une influence qui reste toujours la même. «La propagande pouvait compter sur la France» (Ibid. 392). La France avait la capacité d'agir et la volonté de servir une cause noble et sacrée: obtenir le triomphe de l'Église et le salut des âmes en s'appuyant entièrement sur ses ressortissants. L'œuvre missionnaire devait être avant tout et par-dessus tout une œuvre indigène. Ainsi, la mission de joindre l'Orient à l'Occident par une correspondance de piété et d'établir un commerce de zèle dont tout le gain sera l'honneur de Dieu revenait à la France après avoir été confiée aux Portugal et Espagne. L'Église a encouragé le roi de France à propager le christianisme en terre musulmane. Voici par exemple le message que le père Besson adressait au roi Louis XIII en 1626 «Cette mer, elle vous a fait chrétien, Sire. Rendez-la chrétienne» (Bernard de Vaulx, 1951:116). Le soutien des hauts dignitaires orientaux et celui de l'Église assuraient le succès des missionnaires français. Les ambassadeurs et les consuls français facilitaient grandement l'œuvre missionnaire. Ils prêtaient assistance aux missionnaires de tout ordre et de toute nation qui apportent aux chrétiens d'Orient les clartés laïques de l'instruction. Bien évidemment cette assistance n'allait pas sans contrepartie. Les missionnaires ont porté la gloire du nom français aux extrémités de la terre et ont étendu l'influence de la France.

«Ce sont des missionnaires qui nous ont rapporté en retournant dans leurs foyers des connaissances précieuses pour les arts et les sciences. Ce sont des missionnaires qui ont accru nos moyens de subsistance en naturalisant parmi

nous des populations nées sur un autre sol et sous un autre climat. Enfin ce sont des missionnaires à qui nous sommes redevables de l'art, autrefois si peu connu, des voyages et de l'art si important de faire et de recueillir de bonnes observations.» (Adrien Launay. 1888:260).

Les écoles qu'ouvraient les missionnaires, les soins corporels ou spirituels qu'ils prodiguaient aux malades de toute religion répandaient l'influence française jusqu'au fond des états et y faisaient aimer le nom du roi français. Ils ont aussi procuré au gouvernement français des avantages économiques en lui permettant d'agrandir le commerce, d'ouvrir de nouvelles communications et de préparer la source de nouvelles richesses. De leur côté, les orientaux n'apprenaient pas seulement le catéchisme mais aussi les échos des progrès de l'Occident. Ils viennent apprendre l'Occident, le monde moderne, la pensée européenne dans toute son ampleur. Cet apprentissage se dispensait principalement par des éducateurs français : Jésuites à Beyrouth pour tous les rites, Dominicains à Mossoul pour les Chaldéens-catholiques et Bénédictins à Jérusalem et à Cherfé pour les Syriens-catholiques (Rondot, 1955). On enseignait l'histoire, la géographie, les sciences, la religion, le latin et le français pour parler aux missionnaires qui accédaient à l'apprentissage de l'arabe. La qualité de l'éducation des missionnaires catholiques attirait même les jeunes des élites musulmanes qui auront un rôle essentiel dans des transformations sociales. Denis de Rivoyre visitant Bagdad en 1880 a rappelé le point suivant :

«Un des plus solides soutiens de l'action de la France réside dans l'action des missionnaires français établis depuis deux cents ans, tant à Mossoul avec les Dominicains qu'à Bagdad avec les Carmes et les Sœurs de la Présentation de Tours qui assurent la diffusion de la langue française. C'est ainsi que tous les employés du télégraphe mis en place à cette époque sont d'anciens élèves de l'école

carme de Bagdad.» (Denis de Rivoyre, 1883 :105).

On voyait tous les jours arriver de nouveaux Capucins, Dominicains, Carmes, Jésuites et prêtres des missions étrangères. L'influence française s'accroissait au fil du temps et le français gagnait peu à peu du terrain. Un rapport de la commission des finances déposé le 31 mai 1890 recommandait par exemple de ne pas réduire les allocations aux établissements français moyen-orientaux permettant de promouvoir l'influence française. Il appelait aussi le gouvernement à se solidariser avec ceux qui soutiennent le drapeau français et qui « par la diffusion de notre langue rendent les plus grands services à la propagande du nom français dans ces pays lointains » (Journal Officiel, Sénat, 31 mai 1890:507). À cet effet, la construction des écoles, l'apprentissage du français et la distribution de livres gratuits étaient nécessaires pour garantir la protection des intérêts vitaux de France et pour diffuser sa culture. « La connaissance de notre langue est le meilleur véhicule de notre action sur ces peuples » (Chauveau dans Journal Officiel, Sénat, 1890:1203). L'emploi de la langue devait donc se répandre partout. « Il faut que nous ayons des maîtres, des éducateurs et aussi des sœurs de charité pour la faire aimer » (Ibid.). Grâce à ces maîtres, ces éducateurs, ces sœurs missionnaires de charité, la France gagnait l'admiration, la confiance et le respect des peuples. Elle a obtenu ce résultat sans le chercher car son devoir était de faire le bien par la bonté, par le dévouement, par les œuvres de bienfaisance, d'enseignement et d'amélioration sociale. Évidemment, ces sentiments se sont orientés très tôt vers d'autres œuvres, entre autres, l'apprentissage de la langue française qui apparaissait comme la langue semi-officielle. Elle était présente parmi différentes classes sociales surtout la classe la plus aisée. Au total, la part des élèves scolarisés dans les établissements des religieux français étaient issus essentiellement des communautés chrétiennes. Pour eux, le français était une langue refuge et un instrument identitaire. Pour les musulmans, le fran-

çais était nécessaire pour faire carrière dans la sphère de l'administration. Ainsi, les parents musulmans confiaient progressivement leurs enfants à ces établissements dont la réputation dépassait les limites urbaines. Ils voulaient leur donner une éducation à l'euro-péenne. Les établissements étaient ouverts à tous sans aucune forme de discrimination.

Évêché latin de Babylone:

Notons tout d'abord que quatre caractères distinguaient nettement l'Irak et lui réservaient une place importante dans les vagues de missionnaires français. Premièrement, on y trouve dès le quatrième millénaire une civilisation qui s'est affirmée avec la création de villes, l'organisation sociale, l'institution judiciaire, la naissance de l'art, le début de l'esprit scientifique, l'écriture cunéiforme et la production de l'outillage. Deuxièmement, c'est sur cette terre bénie à Ur en Chaldée (tall al-muqayyar en arabe) que Havel a donné naissance au premier grand prophète envoyé à l'humanité : Abraham. Troisièmement, le pays possède une communauté historique composée des descendants de populations qui cultivaient un christianisme autochtone et qui étaient prêtes à accepter un appel missionnaire. Quatrièmement, les capitulations, les traités de paix et les accords commerciaux des Français conclus avec les autorités locales permettaient aux missionnaires envoyés de se déplacer facilement dans tous les vilayets en toute sécurité. En 1604, le Pape Clément VIII a envoyé une mission de religieux en Perse. En 1609, la mission a fondé un couvent à Ispahan, jadis capitale de la Perse. Quatorze ans plus tard, le 30 avril 1623, ils se déplaçaient vers Basra, une ville considérable par son étendue et son commerce. Elle servait au mouvement missionnaire chrétien de pont aux futurs missionnaires de Perse et de l'Inde. Les déplacés y établissaient une résidence.

L'année 1629 a connu un événement important qui a donné un nouvel élan au français. Une pieuse dame parisienne, Madame Marie Ricouard, a offert au Saint-Siège ses biens (66000 livres)

pour l'établissement d'un évêché latin en Irak, nommé «évêché latin de Babylone» parce qu'on croyait à tort que la ville de Bagdad correspondait à l'antique cité Babylone. Le père Pacifique de Provins explique la confusion entre les appellations de Bagdad/Babylone.

«Babylone, cité de Chaldée, où régnait autrefois Nabuchodonosor,⁽⁵⁾ où Daniel fut mis dans la fosse aux lions, où les trois enfants furent mis dans la fournaise et où les premiers descendants de Noé voulurent fabriquer une tour pour aller jusqu'au ciel et se garantir du déluge. Elle est tout à fait ruinée et il n'en reste que des vestiges très faibles pour nous en conserver la mémoire. On l'a rebâtie en une autre place, éloignée de plus de douze lieues de sa première assiette. Elle est maintenant sur le bord du fleuve Tigre, lequel passe tout au milieu de la ville et sépare le faubourg d'un côté et la ville de l'autre. Or, depuis les guerres dernières, le roi de Perse a ruiné entièrement le faubourg, qui est du côté d'où peut venir le Turc et a réservé la ville seule, qui, outre la rivière qui la borde tout d'un côté, est encore entourée de très belles et excellentes murailles, garnies de remparts par dedans et de bons fossés par dehors. À un bout, qui fait le coin de la rivière, il y a un bon château et un canon et, à l'autre bout, le long de la même rivière, il y a un bon bastion, mais au reste elle n'est point flanquée par dehors, il n'y a que les seules murailles. Jugez maintenant de la valeur des Turcs, qui l'ont assiégée par trois fois avec deux cent mille hommes et n'ont su la prendre. Cette ville est fort grande mais toute ruinée par ces derniers sièges. Il y a néanmoins de très beaux bazars ou rues toutes voûtées de briques et des boutiques des deux côtés, remplies de toutes sortes de marchandises. Elle commence fort à se repeupler et est fort marchande. Il y a à présent quantité de Banians ou Indiens du Mogol qui y trafiquent.» (Pacifique de Provins, 1962:71).

Rares sont ceux qui savent que les appellations rue de Babylone ou de la station Sèvres-Babylone ne font pas référence à la Babylone d'Hammourabi⁽⁶⁾ ou de Nabuchodonosor mais à celle du titulaire de l'évêché latin de Bagdad. Le logement parisien de l'évêché se trouvait Rue du Bac. Cette partie de rue a pris le nom de rue de Babylone. Le donateur imposait au donataire la condition que le poste d'évêque de Babylone ne soit occupé que par un Français et que le premier titulaire en soit son confesseur le père Bernard de Sainte Thérèse. Dès cette époque, l'évêque latin à Bagdad est toujours un ressortissant français. Nous nous contentons de citer les noms de trois évêques qui s'imposent : le père Timothée de la Flèche (1712), le père Joseph-Marie (1721) et le père Emmanuel Baillet (1742). La France profitait pleinement de l'occasion offerte par Madame Ricouard. Elle s'attachait à intervenir auprès du pape dans la nomination des évêques et lui rappelait l'engagement pris en 1629. Le Saint-Siège acceptait cette intervention car il savait bien qu'il se placerait sans doute dans une situation pire sans la protection de France. Sa délégation apostolique en Mésopotamie n'aurait incontestablement pas pu se faire sans cette protection. Un intérêt commun s'instaurait entre les deux partis. Chacun s'était persuadé d'être dans son bon droit. Les missionnaires de tout ordre commençaient à affluer dans la terre d'Abraham, couverts par l'ambassadeur de France et ses consuls à Bagdad, à Mossoul et à Basra. On voyait alors apparaître le phénomène des évêques-consuls.

Évêques-consuls:

Au lieu d'envoyer dans des environs lointains des agents diplomatiques et consulaires chargés de soutenir les voyageurs, les commerçants et les missionnaires et de garantir leurs droits, la France trouvait plus commode et plus économique de conférer à ces missionnaires et à ces évêques les pouvoirs et les prérogatives de consul de France. Ceux qui étaient appelés à enseigner la parole divine étaient chargés de la représentation diplomatique

sans recevoir aucun salaire. L'action apostolique se confondait donc avec l'action diplomatique. Les missionnaires faisaient la gloire et l'honneur de la France et lui rendaient des services signalés. Leur présence, leurs gestes de charité et leurs paroles de foi contribuaient à répandre la connaissance du français. Le phénomène évêque-consul continuait presque un siècle. En 1842, est arrivé à Bagdad François-Adolphe Loève-Veimars, le premier consul laïc français. Les diplomates ne partageaient pas la ferveur des missionnaires et certains considéraient les communautés chrétiennes comme sauvages ne méritaient pas l'attention d'une conversion. L'archéologie se présentait aussi comme un instrument de l'action diplomatique. La France soutenait les fouilles en Mésopotamie en mobilisant des équipes pluridisciplinaires composées de techniciens spécialisés et de scientifiques de haut niveau. Ces équipes nouaient des relations avec les habitants locaux. Un certain nombre d'archéologues occupaient le poste de consul de France. Les missionnaires, les commerçants et les archéologues approfondissaient l'amitié, intensifiaient la confiance, renforçaient la coopération et promouvaient le développement. Ils ont préparé le chemin aux diplomates. Le personnel diplomatique français en Irak ne pouvait qu'appuyer l'image et le prestige français déjà brillants. Il commençait par un vice-consul ou un agent consulaire et ira jusqu'au consulat et consulat général. Cela s'explique définitivement par l'importance accordée à l'Irak. Nous présentons un aperçu historique de cette présence et son rôle dans les principales villes irakiennes: Basra, Bagdad et Mossoul.

La France attachait une grande importance à avoir des établissements à Basra, la grande ville portuaire du sud de l'Irak. Cette importance s'articulait autour de trois points-clés. Premièrement, la ville représentait un nœud de trafic routier et maritime pour les flottes marchandes et militaires. Deuxièmement, la situation géographique de la ville facilitait les liaisons et les contacts avec la Perse et l'Inde. Troisièmement, la ville était un bon endroit pour observer les puissances européennes. Le ministère des

Affaires Étrangères à Paris devait toujours être informé de leur présence politique, militaire et économique. Comme l'Angleterre et la Hollande, la France y fondait des agences destinées à assurer son monopole commercial sur certains produits orientaux et pour comme l'on dit aujourd'hui ouvrir la voie à la société de consommation. De là la nécessité d'un agent qui puisse donner au gouvernement de l'empereur des renseignements intéressants dont il a besoin et qu'il est impossible de se procurer ailleurs (Lettre du consul général de France à Bagdad, envoyée le 13 octobre 1856, Correspondance commerciale). Pour tourner la difficulté que présentait l'envoi de prêtres et récolter des renseignements, la France décidait de les nommer consuls. Le consulat général de France à Basra était responsable de la supervision des activités et des tâches dans tout l'Irak. Bagdad était alors réuni au consulat de Basra et sur l'ordre de celui-ci un vice-consulat était créé à Bagdad. « C'est le vice-consul de Bagdad, qui traite et négocie avec le pacha (gouverneur de provinces) de Bagdad au nom et d'après les ordres du consul général de Basra. » (Notes sur le vice-consulat de Bagdad, Correspondance consulaire). Onze pères se sont succédé au consulat de Basra pendant les années 1679-1738. Le père Petis Delacroix était le premier. En 1739 arrivait M. de Martenfil, le premier consul laïc. Les principaux consuls et représentants français à Basra étaient : M. Gosse (1743), le père Pyrault (1766), M. Rousseau (1773), M. Raymond Jean (1810), M. Sommaripal (1813), M. Vigouroux (1815), M. Fontaine (1835), M. de Sarzec (1875). Le dernier entreprenait des fouilles archéologiques à Legish (une ville sumérienne près de Nasiriya au sud de l'Irak). Après la première guerre mondiale, le consulat de Basra a cessé d'exercer ses fonctions. Il se déplaçait ensuite vers Bagdad.

Le consulat de France à Bagdad devait son établissement à M. le comte de Maurepas qui en 1741 « le confia au père Emmanuel Baylet, carme déchaussé, vicaire apostolique dans l'Irak-arabi puis nommé l'année suivante à l'évêché de Babylone

» (Odon Jean Marie Delarc, 1893). En 1783, il est devenu un vice-consulat avant de le confondre avec le consulat de Basra. Mais à partir de 1787, le consul de Basra résidait à Bagdad laissant à un drogman auxiliaire la responsabilité de Basra (Anne Mézin, 1998). Les Français étaient les seuls Européens que l'on y trouvait. Le consulat organisait des messes, des célébrations régulières, des rencontres de soutien, accueillait les chrétiens et les juifs irakiens et tous ceux qui étaient sous le protectorat français, leur permettait de se retrouver ensemble dans un lieu réservé à leur communauté avec des plats et des boissons traditionnels. Le siège du consulat et le siège de l'église n'étaient qu'un.

«Nous avons célébré la fête de S.M. l'Empereur. Tous les Français et protégés en résidence à Bagdad avaient été invités à se réunir au consulat général pour de là m'accompagner à l'église et assister à l'audition du Te Deum qui devait être chanté à l'occasion de la solennité du jour. Pas un n'a manqué à mon appel et la cérémonie religieuse s'est terminée à l'intérieur de l'église par des cris trois fois répétés de vive l'empereur ! Les assistants y ont répondu par trois acclamations unanimes. Un nombre considérable de chrétiens rayas appartenant à différentes communions étaient venus joindre leurs actions de grâce à celles de nos compatriotes, ce qui prêtait à cette solennité toute française l'aspect d'une fête générale. Il est vrai de dire que tous ces malheureux chrétiens dont l'existence est si souvent menacée voulaient par leur présence témoigner leur vive affection, leur sympathie pour S.M. l'empereur à qui la divine providence a confié la mission de les protéger. Après la cérémonie religieuse, les clergés des différentes communions sont venus au consulat général me présenter leurs compliments.» (Lettre du consul général à Bagdad, envoyée le 16 août 1869, Correspondance commerciale).

Se servant de l'autorité que lui conférait sa position, le

consul dirigeait et contrôlait l'activité apostolique. Il avait la permission de célébrer les fêtes religieuses et de faciliter la concordance entre le clergé étranger et indigène. Par exemple, M. Vigouroux, consul de France à Bagdad et à Basra, interrogeait l'évêque de Babylone dans un discours officiel sur plusieurs questions. Ce que nous pouvons dire : c'était une pluie de questions.⁽⁷⁾ Après la première guerre mondiale, M. Paul Émile Lipssier était le premier consul français à Bagdad (*Journal Officiel de l'Irak*, 1929). Le consulat s'est transformé en légation avant de devenir une ambassade en 1950. Les manuscrits diplomatiques français parlent beaucoup de la tâche qui consiste à observer avec inquiétude les Anglais. La plupart des représentants de l'époque n'échappaient pas à la règle. L'ambition et la rivalité des puissances européennes étaient aussi perceptibles à travers leur offre éducative. La rivalité coloniale a laissé une certaine rivalité linguistique. Mais si l'on considère le marché de langues, on peut constater que le français était dans une situation de plus en plus favorable. Il est devenu un moyen important de communication surtout après la création de l'évêché de Babylone. Français et catholique sont synonymes (Riffier, 2000). Cela donnait force à plusieurs missions françaises. Le prestige séculaire de France, le protectorat exercé sur les chrétiens orientaux, la prépondérance des représentants de France dans les affaires des vilayets et dans la défense des minorités et surtout l'immense rayonnement de la bienfaisance française par les hôpitaux, les écoles, les œuvres de toutes sortes pesaient son poids sur la situation linguistique (le rapport Charlot de 1906). Les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symboliques de communication où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs. Les principaux consuls à Bagdad étaient le père Emmanuel de Saint Albert (1741), le père J.B. Miroudot (1775), le père Ootrey (1778), M. Rousseau (1782), M. Deval (fin du XVIIIe siècle), M. de Corancer (1809), M. Sommaripal (1813), M. Vigouroux (1816), le

père Pierre-Alexandre Coupperie (1820), le père Laurent Trioche (1837), M. le baron de Veimars (1842), M. Caſtan-Tavernier Lysimaque (1850), M. Eugène Taſtu (1856), M. Louise Delaporte (1861), M. Pellissier de Regmault (1864), M. Alphonse Guys (1870), M. Charles Deſtrees (1874), M. A. Peretie (1879), M. G.-H. Pognon (1884), M. Rouet (1897).

Le consulat de France à Mossoul⁽⁸⁾ devait son établissement au gouvernement du roi Louis-Philippe qui en 1842 le confia au père Paul-Émile Botta.

«Botta eut l'idée d'explorer les buttes de décombres de la région dont des traditions assez floues disaient qu'elle correspondait à l'Antique Assyrie. C'est ainsi que fut découvert le palais de Sargon II⁽⁸⁾ sur le site de Khorsabad qui apporta la révélation de la civilisation assyrienne. À cette époque, nulle personnalité éclairée et nulle institution ne veillaient sur place à la conservation des témoins du passé ainsi révélé. Botta fit donc un choix d'œuvres représentatives qui parvinrent en France en 1847. On peut affirmer qu'il assura le sauvetage. Et tout naturellement, elles furent jointes au Louvre aux antiques, c'est à dire aux sculptures grecques et romaines pour constituer le premier en date un musée assyrien.» (Rosenberg, 2007 :210).

Le consulat de Mossoul poursuivait quatre objectifs. Le premier était de faire le bilan de la situation économique de la ville et de développer les exportations commerciales car la ville était un centre d'échanges entre Alep⁽¹⁰⁾ et Bagdad. «Le premier devoir du gérant consulaire à Mossoul c'est de recueillir tous les renseignements commerciaux de nature à intéresser le gouvernement français.» (Lettre du gérant consulaire, envoyée le 10 janvier 1844, Correspondance commerciale). Le deuxième était de protéger les chrétiens et de soutenir leurs activités ecclésiastiques. «Les principales affaires du consulat de Mossoul se résument dans la protection que le gouvernement a toujours fait accorder aux catholiques

de toutes nations.» (Lettre du consul de France, envoyé le 16 octobre 1848, Correspondance commerciale). Le troisième était de fournir toutes les informations nécessaires concernant l'agent anglais. Le consulat a consacré beaucoup de temps à répondre aux interrogations reçues du ministère des Affaires Étrangères à Paris. Le quatrième était de mener les campagnes de fouilles archéologiques. Les campagnes de découvertes et de sauvetage conduites par le consul M. Botta, le consul Place Victor, etc. en témoignent. Les missionnaires, les chrétiens indigènes, les savants, les explorateurs et leurs escortes participaient activement à l'atteinte des objectifs indiqués. Le rapprochement du peuple et l'établissement des liens d'amitié ont dû favoriser le désir de communiquer avec les étrangers dans leur langue. Se mêler intimement avec la population indigène approfondissait mieux la connaissance de la culture et de la langue françaises. Les organismes, les religieux et les religieuses françaises soutenaient financièrement directement ou indirectement le secteur scolaire. Le développement du tourisme culturel favorisait encore l'utilisation de la langue française. Cette utilisation était en effet la clef pour travailler et bien gagner sa vie. Ce nouveau contexte aboutissait à une francophonisation. La ville s'est transformée à la fin du XIX^e siècle en une forteresse réputée pour son plurilinguisme. Le nombre de ses communautés ethniques et religieuses renforçait encore ce plurilinguisme. Le français y occupait une place très particulière qui tenait au rôle protecteur de la France et l'antériorité de la présence de ses missionnaires. Les principaux consuls à Mossoul étaient M. Paul-Émile Botta (1841), M. Giller (1848), M. P. de Longeville (1850), M. Victor Place (1851), M. Francisque Bouvet (1856), M. H. Guys (1861), M. Lucciana (1864), M. Peretie (1873). Le consulat a fermé en 1948 pour s'établir au consulat de Basra en raison de l'importance de son port. Il nous faut maintenant nous pencher plus avant sur les œuvres des évêques-consuls. Comment se répartissent-ils ?

Pères Carmes:

Le Golfe arabo-persique, carrefour commercial et lieu d'échange entre l'Orient et l'Occident, représentait une zone stratégique pour l'expédition clérico-commerciale. Les Portugais accédaient au Golfe et prêtaient une grande attention à Basra en raison de sa position stratégique pour le trafic et le commerce mondial. Ils voyaient Basra comme une voie de passage vers les Indes, la Perse et la côte de Syrie. Les navires d'Europe et d'Asie arrivaient jusque dans son port ou plutôt jusqu'à ses quais et y apportaient des marchandises qu'on allait ensuite échanger jusque dans le Caucase (Revue française d'histoire d'outre-mer, 1959-2000). Les militaires, les explorateurs et les marchands portugais étaient accompagnés des Carmes. Ceux-ci s'y installaient le 30 avril 1623. Après avoir reçu l'autorisation du pacha de séjourner dans la ville, le père Basile de Saint-François y fondait une résidence dont la vocation était de servir les religieux missionnaires qui devaient partir pour l'Inde et la Perse. Quelques années plus tard, les Carmes connaissaient des problèmes et le gouverneur turc les emprisonnait. Par la suite, ils ont quitté la ville et n'y sont rentrés qu'après avoir reçu le ferme engagement de l'ambassadeur français à Constantinople, le Marquis De Nointel de les protéger et de leur attribuer les fonctions consulaires. Le Père Antoine de Saint-Denis se faisait l'écho de ces revendications par la lettre du 5 juillet 1734. Sans distinction de nationalité, ils se présentaient immédiatement comme consuls français.

«Le roi nous ayant commandé de renouveler les capitulations de la France avec la porte ottomane principalement pour ce qui regarde l'exercice de la religion catholique et apostolique suivant le rite latin dans tout l'empire ottoman, nous achevâmes cet ouvrage le cinquième juin 1673. Nous avons, sous le bon plaisir de sa majesté et à l'utilité de ses sujets trafiquants et passagers à Basra, constitué et constituons par ces présentes, le supérieur des révérends

Pères Carmes de Basra, de telle nation qu'il soit, consul pour la nation française en cette ville et dépendance. Cette nomination est de la date de 1679.» (Lettre de l'évêque de Babylone, gérant le consulat de Bagdad, le père Couppe-rie Pierre-Alexandre, envoyée le 16 mars 1830, Correspondance consulaire).

Ils se servaient de leur nouvelle qualité non seulement pour y évangéliser les indigènes mais également pour soumettre tous les commerçants européens à leur juridiction et exiger d'eux tous les droits et les frais consulaires sur tous les produits importés ou exportés à Basra. Les Pères Carmes remplissaient ainsi pleinement leur double rôle jusqu'à 1739 lorsqu'ils étaient remplacés par des fonctionnaires civils. Onze Pères Carmes se succédaient au poste de consul. Le père Petis Delacroix était le premier. Même si l'on ne dispose pas d'informations suffisamment détaillées concernant leurs différentes actions, on peut peut-être en faire un bilan. Les Carmes et leurs écoles ont réussi à répandre l'utilisation de la langue française. Ils assuraient pleinement sa prépondérance sur la Mésopotamie. Le français y devenait la première langue européenne pratiquée. Il était enseigné aux enfants dans six écoles élémentaires (1560 élèves), trois écoles professionnelles, deux institutions supérieures, deux orphelinats (104 enfants), un asile (500 enfants) et un dispensaire (Élysée Alford, 1983:367). Il atteignait encore à de nouveaux sommets avec l'arrivée du père Marie-Josèphe qui était désigné pour être en 1869 le premier préfet apostolique pour tout le sud de l'Irak. Celui-ci a fondé en 1884 le diocèse d'Amara où il a construit deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles (Ibid.). En 1721 venait la fondation du diocèse de Bagdad. Le 6 juillet 1604, le pape Clément VIII a envoyé à Ispahan trois Carmes (Paul Simon de Jésus, Jean Thaddée de Saint Élisée, Vincent de Saint François) et un frère non clerc de l'Ascension (Bertholde-Ignace de Ste Anne). En 1608, le père Paul Simon quittait Ispahan et descendait à Bagdad où il

recevait un accueil émouvant de la communauté chrétienne locale. Le père Paul Simon poursuivait ses travaux apostoliques et se dévouait au service et au soulagement des malades. Les chrétiens mésopotamiens l'encourageaient vivement et même excitaient ses rigueurs. Pour faire face aux menaces et venir en aide aux chrétiens de Mésopotamie, le père Emmanuel de Saint Albert faisait un voyage aux Indes et demandait au vice-roi qui gouvernait toutes les possessions françaises en Asie des lettres de sauvegarde destinées au pacha de Bagdad. Cette démarche a eu un plein succès. Le voyageur a retourné avec des présents et des documents protecteurs. L'autorisation nécessaire de fonder un hospice pour les Pères Carmes à Bagdad a été facilement obtenue. «Cet hospice eut son premier heureux fondement le 11 mai 1730 par le soin bienfaisant de M. Emmanuel Baillet et du père Jean-Marie son compagnon en l'année suivante 1731.» (Lettre du père Vincent, envoyée en 1816, Correspondance consulaire). Il servait de lieu d'accueil des chrétiens, des religieux de passage et centre d'alimentation des pauvres, des orphelins, des veuves. En 1736, le père Emmanuel Baillet a fondé une école appelée l'École des Pères Carmes pour apprendre aux enfants à lire, à écrire et à calculer.

« Après avoir pourvu à la décence du culte en un petit temple encore pauvre mais très convenable, le père Emmanuel ouvrit une école en vue d'apprendre aux enfants la lecture, l'écriture, le catéchisme, le chant d'église ainsi que les cérémonies. C'est en 1735 ou 1736 qu'il faut placer la création de cette humble première école bagdadienne, aïeule d'établissements aujourd'hui si prospères. Peu de temps après, la résidence elle-même fut agrandie de manière à abriter une petite communauté et recevoir plus dignement les étrangers de passage. » (Élysée Alford, 1983:367).

Tous ces efforts d'assistance et d'éducation ont porté leurs fruits. Ils rapprochaient davantage les Carmes des Irakiens et leur

assuraient le plus grand succès. En 1742, le père Emmanuel Baillet était nommé évêque de Babylone et en 1747 consul de France à Bagdad (Élysée Alford, 1983). Mais la campagne d'Égypte de 1798 menée par Bonaparte a freiné les efforts des Carmes. Ils ont quitté Bagdad et ont fermé leurs écoles. Cependant, l'arrivée de Mgr. Pierre Alexandre Coupperie en 1820 leur a donné un nouvel élan. Le père Coupperie était nommé en 1824 évêque de Babylone et consul de France à Bagdad. Il lançait l'accès égalitaire à l'éducation et étendait la fonction apostolique limitée essentiellement aux garçons. Il a construit deux écoles, une pour les garçons et une pour les filles. L'École des Carmes s'est aussi ouverte et le service d'aide médicale s'est également élargi à d'autres catégories de la population. La congrégation des servantes de Dieu encadrait les filles religieuses bagdadiennes. Le père effectuait ensuite des voyages à Mossoul et à Basra pour soutenir les bonnes œuvres dans ces villes et pour financer la création des établissements. En raison de ses efforts inlassables et des sacrifices considérables qu'il a consentis, le Souverain Pontife lui a accordé une aide financière de 4000 F. En 1831, le père est mort de la peste qui dépeuplait Bagdad et ravageait une grande partie de la Mésopotamie. Il est, sans aucun doute, certain que l'année 1858 marque un moment historique car elle a connu l'arrivée du père de Jésus, supérieur des Pères Carmes, dont le désir le plus profond est de répandre partout le français. Il voulait que la langue française marche d'un pied égal avec l'apostolat missionnaire. L'évangélisation continuait sans interruption mais la priorité était donnée à l'enseignement du français. Il se tournait avec une attention passionnée vers les ordres éducatifs destinés à promouvoir la diffusion de la langue et leur offrait un soutien accru. D'autres écoles s'étaient fondées, entre autres, le collège Saint-Joseph, un orphelinat, une école des pauvres, l'œuvre des apprentis, une école latine, etc. Une vie stimulante et excitante essentiellement française se dégageait autour de la vie de ces établissements. Pour

optimiser l'utilisation et l'apprentissage du français et promouvoir sa qualité et son goût pour la population, le père de Jésus animait des ateliers théâtraux et y faisait jouer certaines pièces de la littérature française. Ainsi, le français connaissait un grand élan et continuait de gagner en popularité. Son développement était rapide, soutenu financièrement par les consulats français et les Pères Carmes. Le père Anastase de Saint-Élie, Carme de Bagdad, nous résume bien le statut du français sur le marché des langues.

«Notre établissement, avant l'an 1858, enseignait l'italien et l'arabe. Il ne comptait alors que 22 élèves. À l'arrivée de deux nouveaux missionnaires français, le père Xavier de Sainte-Marie et le père de Jésus, la langue italienne fut supprimée et la langue française prit sa place. En 1871, la mission reçut le contingent de deux autres missionnaires français, jeunes et ardents, le père Exupère de Sainte Germaine et le père Antonin de Saint-Sacrement. L'œuvre de l'enseignement prit alors un nouvel élan. Les deux vaillants religieux se mirent à la tâche avec un zèle infatigable. Il y avait alors 42 élèves, qui fréquentaient notre institution, parmi lesquels se trouvaient un musulman, 2 juifs, 5 arméniens schismatiques. Jusqu'à cette époque, tous ceux qui n'étaient pas catholiques n'osaient guère fréquenter les missions d'éducation tenues par les Européens mais les progrès que firent alors les élèves de notre établissement furent tels qu'ils firent tomber en partie les préjugés plusieurs fois séculaires de l'Orient. Plusieurs missions de commerce qui n'avaient aucune relation directe avec l'Europe se mirent à entreprendre des affaires avec la France, dont on possédait la langue, laquelle est devenue pour les Bagdadiens comme une seconde langue maternelle. Ces maisons de commerce firent d'excellentes affaires, ce qui engagea les chrétiens des autres communautés, les Juifs et les Musulmans à enseigner cette langue dans leurs écoles ou à envoyer leurs

élèves chez les Pères. Nous tenons à faire remarquer que le français a été enseigné dans notre établissement vingt-deux ans avant de l'être dans aucune autre école de la ville. C'est le succès de notre initiative qui provoque l'émulation chez les autres : cette émulation fut grande et c'est ainsi que la langue française s'implante dans la ville capitale des Abbassides.» (le père Anastase de Saint-Élie, cité par Élysée Alford, 1983:357).

Frères Capucins:

Les Capucins sont partis au Moyen-Orient à partir de 1626. Ils étaient chargés de faire du prosélytisme religieux auprès des chrétiens orientaux et d'unir leur église avec celle d'Occident. Ils étaient tous français et bénéficiaient d'une attention particulière. Leur prosélytisme s'enracinait dans trois régions correspondant chacune à une province française. Les missionnaires capucins de la province de Paris s'installaient à Constantinople, ceux de la province de Rennes s'installaient en Palestine et Syrie et ceux de Tours s'installaient en Égypte, en Perse et en Mésopotamie (Rey, 1899). En 1628, le père Juste de Beauvais, capucin de la province de Tours, a fondé à Bagdad une mission qui à travers mille difficultés a parvenu à s'y maintenir jusqu'aux environs de 1700. Cette mission entraînait la construction d'une église, d'une école et d'un hospice. L'école visait non seulement à former de bons catholiques mais à produire également des jeunes connaissant les langues latine et française. L'hospice était destiné à accueillir les malades, les mendiants, les orphelins, les indigents et les voyageurs de passage. Des liens d'amitié et de respect mutuel se nouaient avec la population musulmane et non-musulmane. La population n'était pas le seul à recourir aux Capucins français pour se faire soigner. Le pacha de Bagdad les appelait également pour lui soigner car on lui avait conseillé de ne point se servir d'autres personnes pour la maladie (Correspondance des Capucins de Bretagne, Ms. 1436). Les Capucins, semble-t-il, jouis-

saient d'une très bonne réputation dans la médecine et la chirurgie. Cela leur permettait généralement non seulement d'entretenir de bonnes relations avec tous les acteurs mais également de faire en sorte qu'ils leur soient des protecteurs contre des persécutions et des violences, par exemple, à l'arrivée des troupes ottomanes à Bagdad en 1638, les religieux capucins étaient persécutés et expulsés de leurs résidences. Et grâce à la protection d'un capitaine local, ils n'ont pas été tués et ils ont ensuite pu récupérer leurs maisons (Lettre du père Michel-Ange de Nantes au père Raphaël de Nantes, le 22/05/1640). De même, le père Michel de Rennes était protégé par des gens du voyage contre une attaque lorsqu'il était dans une caravane (rapport du père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande en 1641). Les Capucins étaient itinérants. Leurs services ne se limitaient pas aux régions urbaines. Ils couraient aussi les contrées lointaines où ils étaient fréquemment victimes d'attaques violentes. La plupart de ces attaques étaient faites par des bandes de brigands et ne visaient pas spécifiquement les chrétiens. Parfois, on ne sait pas exactement s'il s'agit d'attaques de brigands ou d'activistes islamistes. Par exemple, le père Guillaume de Beaufort fut attaqué près de Bagdad et on lui ôta tout ce qu'il avait sur lui. Le père Adrien de la Brosse, qui relate l'événement, manquait totalement de précision et de clarté. Il dit que le père était « laissé tout nud desvarisé [sic.] » (Lettre du père Adrien de la Brosse au père Raphaël de Nantes le 25/11/1629). Déshabiller quelqu'un peut être vu à la fois comme un vol à main armée et comme une humiliation. La population irakienne était en majorité calme et paisible, désireuse d'une vie agréable et reposante. Elle acceptait avec chaleur les Capucins et parfois même les côtoyait. Les Capucins connaissaient quels étaient leurs points forts pour être appréciés, entre autres, la maîtrise de l'arabe irakien. Ce fait les amenait à apprendre l'arabe, l'arménien, le turc et le persan (Correspondance des Capucins de Bretagne, Ms. 1436). L'apprentissage des langues orientales leur ouvrait de nombreuses portes. Ils ont appris l'arabe parlé en Irak

et ont compilé dictionnaires et grammaires pour une bonne et nécessaire préparation à une vraie rencontre et à un réel dialogue avec les indigènes. La connaissance des langues indigènes est absolument indispensable pour l'enseignement. Il est donc nécessaire que les missionnaires les apprennent bien et aussi rapidement que possible.

«La connaissance des langues indigènes est absolument indispensable pour l'enseignement. Il est donc nécessaire que les missionnaires les apprennent bien et aussi rapidement que possible. En outre, dans chaque mission où la langue n'a pas encore été transcrite, je vous ordonne, si le supérieur ne peut assurer lui-même ce travail, que l'un des missionnaires s'applique, pendant une heure ou deux, chaque jour, à la composition d'un dictionnaire, au moyen de conversations avec les indigènes et de questions qu'il leur posera sur le sens des mots. Dans chaque mission les missionnaires s'appliqueront sans délai à la composition d'un dictionnaire et d'une grammaire.» (Cardinal Lavignerie, cité par Étienne Martin, 2009:241).

Les Capucins ont largement contribué à la progression de la renaissance du pays. Leur présence a créé une atmosphère culturelle d'un caractère français remarqué. Leurs écoles contribuaient à répandre partout l'enseignement et l'instruction car elles accueillaient les élèves chrétiens et musulmans (Aloubaidi, 1970). Leurs écoles se sont réparties sur presque tout le territoire. Les consuls français exerçaient une profonde influence sur la communauté scolaire par l'envoi des enseignants et la livraison de livres et de matériel didactique. L'essor de la France en Orient se situait surtout dans le domaine du mouvement missionnaire. L'œuvre missionnaire stimulait la France à fonder des écoles, des hôpitaux, des orphelinats, des couvents dans les grandes villes mésopotamiennes. Il était reconnu qu'il fallait remplacer la conquête à main armée par une conquête pacifique, une conquête par l'école

(Cortier, 1998). L'école devenait l'instrument de pénétration et de conquête, le plus efficace, le plus économique, le plus assuré pour renforcer l'influence et le prestige français. Cependant, les Capucins ont abandonné en 1700 leur mission de Bagdad car les conflits avec l'autorité ottomane s'intensifiaient d'année en année et devenaient violents. En 1643, le père Blaise de Nantes était tué dans le désert sur la route entre Bagdad et Alep (Correspondance des Capucins de Bretagne, manuscrit 1436). Quant à leur mission de Mossoul, elle avait été fondée en 1632 par le père Michel-Ange d'Oran. Cette période coïncidait avec l'augmentation de la tension traditionnelle entre l'empire perse et l'empire ottoman. L'Irak est toujours un sujet permanent de querelle entre ces deux nations. Les Capucins y continuaient cependant à donner des soins médicaux aux Irakiens. En 1724, la mission a été supprimée. On trouve seulement une seule source d'information : Les Chrétiens de Mossoul et leurs églises pendant la période ottomane (1516-1815) du père Jean-Marie Mérigoux.⁽¹¹⁾

Frères Dominicains:

Suite à la demande d'un prêtre mossoulien Qas Kheder Al-Mawsili venu apporter un nombre de manuscrits syriaques à la Bibliothèque vaticane, le pape Benoît XIV a demandé aux Frères Dominicains d'engager une mission en Mésopotamie. Deux dominicains italiens, le père Turriant et le père Codeleoncini, s'installaient à Mossoul, suivis peu après du père Lanza qui, ayant obtenu l'appui des capitulations françaises et un firman du sultan ottoman, devenait en 1756 le premier supérieur (Merigoux, 2001). Fournir des soins médicaux à la population et aux autorités ottomanes assurait aux Frères Dominicains des liens d'amitié et de sympathie. En 1815, ils ont abandonné la ville décimée par la peste et n'y rentraient qu'en 1841. En 1856, ils s'y retiraient pour faire place aux Dominicains français. Ce changement a été ordonné par le pontificat de Pie IX qui a choisi le père Hyacinthe Besson comme supérieur.⁽¹²⁾ «En 1856, Pie IX

remplaça les Dominicains italiens par des Dominicains français avec pour préfet un jeune religieux qui lui était particulièrement cher, le père Besson.» (Combaluzier, 1947:393). Le rayonnement du père Besson a touché les cœurs et les âmes à cause de ses connaissances médicales. Il se consacrait tout entier au service des malades. Chaque jour, plus de cent malades venaient solliciter ses soins. Il est mort accablé de fatigue extrême en mai 1862. L'arrivée du père Eugène-Louis Lion à Mossoul en 1870 était le point de départ d'un nouvel essor marqué par le développement de l'éducation. Il s'engageait à fonder des écoles pour les garçons et les filles et le séminaire syro-chaldéen. Celui-ci était un collège d'onze ans d'étude après avoir obtenu le certificat d'études primaires. Il autorisait le sortant à faire son doctorat en France. Le français était la langue des enseignements. Le père Eugène-Louis Lion faisait du français un engagement commun à tous les établissements. Les matières enseignées étaient le français, l'arabe, le syrien, le latin, la théologie, la philosophie, l'histoire de la civilisation chrétienne, les maths et les sciences naturelles. En 1880, le père Eugène-Louis Lion a fait appel aux Sœurs Dominicaines de la Présentation de Tours pour l'aider à ouvrir des écoles et des ateliers de charité et d'apprentissage réservés aux jeunes filles. Cinq sœurs répondaient à l'appel et se rendaient à Bagdad et à Mossoul sous la direction de la mère Exupère. La formation professionnelle féminine est confiée à ces sœurs. C'était l'occasion d'accéder à de nouvelles acquisitions. « Il fallait absolument des religieuses pour donner aux filles une éducation solide à la hauteur de celle reçue par les garçons » (Élysée Alford, 1983:365). Plusieurs établissements d'enseignement français étaient établis : des écoles élémentaires, des collèges, des orphelinats, des écoles ménagères, des écoles techniques. Ils étaient populaires. Presque la moitié était consacrée aux filles. Outre les séminaires établis dans la région de Ninive, les représentants de l'église de France ouvraient « le 1er janvier 1881 à Bagdad, l'école des Sœurs de la Présentation de Tours, réservées à des filles appartenant à toutes

les classes de la société.» (Rossi, 1962:71). Le succès était triomphal et à tel point qu'une seconde école appartenant au même ordre a été créée à Basra. En 1898 on y dénombrait près de 3000 enfants scolarisés à Bagdad et à Mossoul. Pour assurer un avenir couronné de succès et améliorer l'efficacité au travail, Mgr Alt-mayer, nommé secrétaire du père Lion, a amené avec lui en 1885 un autre nombre de religieuses françaises. L'arrivée des sœurs dominicaines permettait une extension apostolique, éducatrice et sanitaire parmi les femmes. Une véritable révolution française d'action, de charité, d'assistance s'est lancée par ces religieuses ardentes et infatigables. Elles ont obtenu des succès remarquables et remarquables en associant l'œuvre confessionnelle à l'œuvre scolaire. Leurs efforts se traduisaient concrètement par la création de deux écoles de filles, deux orphelinats, deux asiles, un lycée, une école professionnelle de coiffure, de couture, de broderie, deux dispensaires. «La compétence des sœurs fut telle en matière de soin et de dévouement que la ville de Mossoul finit par les admettre à l'hôpital municipal.» (Élysée Alford, 1983:362). Les Dominicains et les Dominicaines utilisaient leur grand succès et leur très bonne réputation comme clés pour répandre le français en étant un véhicule de communication et d'information. La formation et la charité établissaient ainsi la francophonie en Mésopotamie. L'influence française s'est développée d'une façon particulièrement rapide avec «l'aide des deux organes les plus précieux de la civilisation, des deux meilleurs instruments de la politique de conquête : l'enseignement et la charité.» (Journal Officiel, Sénat, 1890:507). Le français s'imposait partout grâce au succès des églises, des hôpitaux, des dispensaires, des écoles, des couvents, des séminaires, des orphelinats, des clients et des interlocuteurs. En 1862, un lancement prometteur était inauguré. Pour éditer les livres religieux et les livres scolaires destinés à l'enseignement primaire et secondaire, les Dominicains français ont fondé une imprimerie, la première imprimerie introduite dans le pays. Elle a continué d'éditer des ouvrages jusqu'à sa destruction

par les Turcs en 1915. Plus tard, les Dominicains élargissaient de façon extraordinaire leur terrain d'action vers les montagnes lointaines du Kurdistan, vers les Kurdes irakiens. À l'initiative du père Jacques Rhétoré, un dominicain français né à La Charité-sur-Loire en 1841 et mort à Mossoul le 12 mars 1921, des postes de mission étaient ouverts en 1881 dans la région. Le frère Maurizio Garzoni, qui y travaillait, est considéré comme le père de la kurdologie grâce à son édition en 1787 de la première grammaire et le vocabulaire kurdes. La mission dominicaine continuait à travailler auprès des peuples mésopotamiens jusqu'à le déclenchement de la première guerre mondiale. L'empire ottoman, qui s'est rangé du côté de l'Allemagne, a demandé la déportation de tous les ressortissants des pays de l'Entente. Seules les sœurs dominicaines de la Présentation de Tours continuaient leur tâche apostolique d'assistance et d'enseignement et se dévouaient pour soigner les civils et les blessés. Après la défaite ottomane, le mouvement missionnaire réapparaissait mais c'était dans un autre contexte. L'influence de l'éducation dispensée par les établissements des Français s'est affaiblie. C'était l'occupation de l'Irak par les Anglais et le tour de l'anglais.

Rivalité linguistique:

La première guerre mondiale a entraîné un changement total des données existantes du Moyen-Orient. Celui-ci devenait le théâtre d'affrontements entre les principales puissances en l'occurrence la France et l'Angleterre notamment pour la délimitation des zones d'extension et d'influences. Les Anglais s'intéressaient avant tout à contrôler l'espace entre la Méditerranée et l'océan Indien, les Français entendaient renforcer leur présence en Syrie considérée comme la France du Levant. Au lendemain de la première guerre mondiale, la Mésopotamie s'est transformée en une colonie britannique. Dès les premières années de colonisation, une politique forcenée de désarabisation, de défrancisation et d'anglicisation est menée en vue de parfaire la conquête du

pays. Les Anglais tendaient à diffuser leur langue pour servir de bréviaire à leur idéologie et pour réduire le poids des autres langues notamment le français. Ils s'engageaient à prendre des mesures concrètes pour atteindre les objectifs du plan aussi vite que possible. La langue du colonisateur va être obligatoire dans toutes les écoles. L'enseignement était soumis à de multiples enjeux politiques et idéologiques. Le statut du français s'est peu à peu modifié négativement. Le français laissait ainsi l'anglais prendre sa place. Sa présence était réduite. Son prestige était éclipsé comme l'éclipse du soleil. Au milieu de cette vaste réorganisation, les établissements scolaires juifs et chrétiens maintenaient l'enseignement en langue française. Le français ne s'enrichit plus tard que par ces établissements, notamment ceux situés dans la région de Mossoul car l'occupation anglaise commençait la conquête de la Mésopotamie par Basra et s'est concentrée au sud et au centre. Les Anglais voulaient exploiter ce que l'on considérait alors comme une immense ressource agricole pour nourrir tout le monde (Tripp, 2003). Le nord du pays, où se trouve Mossoul, était relativement épargné et moins touché par l'orage. Cette ville se fait ensuite un important centre de propagation de la langue française. Le désir de France de voir Mossoul détaché de l'Irak et incorporé à la zone de son influence en Syrie et au Liban se manifestait très nettement. Par les accords secrets Sykes-Picot signés le 16 mai 1916 entre la France et la Grande-Bretagne, les Français se sont réservé le Liban, la Syrie et le vilayet de Mossoul, les Britanniques le reste de la Mésopotamie. Dans son journal, le 11 décembre 1920, Maurice Hankey, le secrétaire du gouvernement britannique, a noté :

«Clémenceau et Foch ont traversé la mer après l'armistice et on leur a donné une grande réception militaire et publique. Lloyd George et Clemenceau ont été conduits à l'ambassade de France. Quand ils furent seuls, Clemenceau dit: «Bien. De quoi devons-nous discuter ?», «De la Mésopotamie et de la Palestine», répondit Lloyd George.

«Dites-moi ce que vous voulez», demanda Clemenceau. «Je veux Mossoul», dit Lloyd George. «Vous l'aurez», dit Clemenceau. «Rien d'autre ?», «Si, je veux aussi Jérusalem», continua Lloyd George. «Vous l'aurez», dit Clemenceau » (Roskill, 1972:28).

Savoir parler anglais serait requis pour l'exercice des fonctions publiques civile et militaire. Cela garantissait l'accès aux postes administratifs. Les fonctionnaires et les employés devaient être susceptibles d'établir des contacts professionnels avec leur hiérarchie anglo-saxonne sinon ils risqueraient de perdre leur emploi ou d'être mutés. Une bonne maîtrise de l'anglais était obligatoire pour obtenir un emploi dans le secteur public et dans le secteur privé. Les indigènes, travaillant pour des maîtres étrangers et pour les notables locaux liés au pouvoir colonial, ne tardaient pas à apprendre la langue de l'administration coloniale et à la faire apprendre à leurs fils. Les serviteurs des Anglais, les cadres locaux subalternes de l'entreprise coloniale, les cadres du commerce apprenaient eux aussi la langue des chefs. Le colonisateur britannique a facilité une telle démarche et a motivé les élèves en tant que futurs fonctionnaires. Par ailleurs, l'action missionnaire, protectrice de la langue française, s'est progressivement adaptée aux nouvelles exigences et conditions. Elle était très touchée par la présence politique, socio-économique, diplomatique, militaire et culturelle des Anglais. L'influence du français a diminué de plus en plus notamment après le départ des missionnaires. Ils sont partis laissant derrière eux des établissements d'enseignement que les communautés religieuses vont approprier. Avec la fin de la période ottomane, le français a perdu de sa vitalité et de sa visibilité dans la société mésopotamienne mais il reste campé sur ses positions antérieures : les communautés intellectuelles et religieuses. Le français traversait alors une période difficile. Il a perdu son caractère populaire. Cela signifie-t-il qu'il est mort et enterré? Qu'il n'a plus aucune chance de renaître? Qu'il n'a pas d'avenir?

Conclusion:

Quelques années plus tard, justes après l'indépendance, les autorités publiques et les responsables académiques font appel aux enseignants francophones d'origine libanaise, syrienne et égyptienne pour assurer l'enseignement du français dans les établissements publics. L'enseignement du français au sein des institutions officielles a assuré sa survie face à la menace que fait peser sur lui l'anglais. Ainsi, le français s'est transformé officiellement en langue apprise à l'école. Son introduction dans le système scolaire irakien n'est pas accidentelle. Actuellement, la francophonie n'existe pas vraiment en Irak. Le français ne s'emploie que dans le parler de certains cantons et dans le système scolaire. Ne pas tenir compte du nombre des francophones irakiens dont l'écrasante majorité sont des licenciés, le français ne se pratique pas dans la société. Pourtant, nous ne pouvons pas nier l'implantation du français en deux espaces, linguistique par l'intermédiaire de la traduction et culturelle sous l'influence des courants littéraires et intellectuels. Jouissant d'un statut particulier sur le plan culturel, le français continue à laisser une trace très délicate. Bien que ce statut soit incertain pour les uns, il peut être très intéressant pour les autres, leur permettant d'aller ramasser des fortunes de nouveaux horizons. Pendant leur formation, les écrivains, les poètes, les artistes, les journalistes et les académiciens s'immergent complètement dans la culture et le mode de vie de France sans même savoir parler français. On assiste actuellement à une forte augmentation de demandes pour apprendre le français. Son enseignement connaît un nouvel élan bien souvent au détriment des autres langues étrangères. L'augmentation du nombre des centres privés et des départements souligne l'intérêt des Irakiens pour apprendre le français et contribue au maintien de cette langue en Irak. Ensemble, ces faits marquent un réel progrès vers le français dans le pays. Par ailleurs, l'avenir du français en Irak est inextricablement lié aux intérêts économiques du pays et à la politique que la France déploiera. Ainsi par exemple, la

France va-t-elle encourager l'usage et l'enseignement du français dans les pays non membres de la communauté francophone?

Références:

- (1) L'Ordre du Carmel est un ordre religieux catholique contemplatif. Ses membres sont appelés Carmes pour les hommes et Carmélites pour les femmes. Il est fondé par des ermites sur le Mont Carmel en Palestine à la fin du XIIe siècle. Les premiers Carmes quittent leurs ermitages au début du XIIIe siècle pour se réfugier en Europe. Après bien des tribulations, l'ordre érémitique se transforme en ordre monastique. Il connaîtra de nombreuses réformes dont la plus marquante est la réforme instituée par Thérèse d'Avila au XVIe siècle.
- (2) «De Capuce, Capucin est une fraction de l'ordre des Franciscains. Le fondateur fut Mattéo Baschi, frère mineur observantin qui cherchait à retrouver l'esprit franciscain primitif dans la pauvreté totale, la vie érémitique et la liberté de prédication. Le pape Clément VII l'approuva en 1526-1528. La séparation des Franciscains eut lieu en 1916. En 1573, l'Ordre fit sa première apparition en France » (Grand Larousse Encyclopédie, 2, Paris, 1960 :254).
- (3) L'Ordre des Prêcheurs ou des Frères Prêcheurs, plus connu sous le nom d'Ordre Dominicain, est un ordre catholique né sous l'impulsion de Saint Dominique en 1215. Il appartient comme l'Ordre des Frères mineurs ou Franciscains à la catégorie des Ordres Mendiants.
- (4) Au lieu d'envoyer des agents diplomatiques dans des zones non sécurisées, la France a bénéficié des missionnaires en leur conférant le statut de consuls généraux, consuls et vice-consuls auprès des autorités locales.
- (5) Nabuchodonosor, roi conquérant, étend la civilisation babylonienne et embellit la ville. Il a détruit Jérusalem. C'est grâce à lui que Babylone connaîtra sa période la plus brillante.
- (6) Hammourabi, premier roi à avoir eu l'idée de créer des tables de loi. Il est à l'origine de la loi du Talion : « Œil pour œil, dent pour dent ».
- (7) «Quels sont vos besoins pour ce qui concerne le mobiliser de l'église. Combien l'hospice pourrait entretenir de religieux. Les catho-

liques devront être classés de manière à ce que je connaisse le nombre de ceux qui fréquentent habituellement votre hospice et de quel rite ils font partie. Dans quel état se trouvait l'hospice lorsque vous avez été nommé vicaire apostolique, le montant des secours que l'hospice reçoit de la propagande et s'ils sont payés exactement. Je vous invite aussi mon très Révérend père à ajouter aux réponses que vous ferez à toutes ces demandes un état de vos services soit comme simple religieux soit comme vicaire apostolique. Il convient aussi que je sache par qui cet hospice a été établi, qui a fait les premiers fonds et d'où ils provenaient.» (Lettre envoyée en 1816, Correspondance consulaire).

(8) Claude Granger, lors de sa visite à la Mésopotamie en 1721, compare Mossoul à Orléans. « Une ville aussi grande qu'Avignon, le Tigre y est aussi rapide que le Rhône à Tarascon. »

(9) Sargon II, souverain d'Assyrie entre 721 et 705 av. J.-C., est le fondateur de la dynastie des Sargonides. Il a entrepris plusieurs expéditions, notamment en Chaldée, en Arménie, en Israël et en Égypte. Sargon II a édifié au nord-est de Ninive, le palais de Dour-Sharroukin (aujourd'hui Khursabad). De là proviennent les principales antiquités assyriennes du Louvre, ramenées par Botta.

(10) Alep est la deuxième ville de Syrie.

(11) Le père Jean-Marie Mérigoux a vécu à Mossoul quatorze ans. Il est passionné par tout ce que l'Irak représente pour le patrimoine mondial de l'humanité. Il vit actuellement à Marseille.

(12) Jean-Baptiste Besson est né le 10 mars 1816 à Rans. Son premier séjour à Mossoul se situait entre septembre 1856 et 1858. Son deuxième séjour commençait en 1859 et se terminait en 1861 à Mar Yacoub où il est mort. L'activité du père Besson comme supérieur de la mission et fondateur de l'imprimerie au service des écoles est bien connue.

Bibliographie:

- Aloubaidi F. (1970). Les écoles missionnaires. Mossoul : Université de Mossoul.
- Cardinal Lavigerie, cité par Étienne Martin, 2009:241
- Claude Granger, lors de sa visite à la Mésopotamie en 1721
- Combaluzier, F. (1947). Un inventaire des Archives de la Propaganda,

son Journal historique des Missions d'Afrique, d'Amérique et d'Asie, CM, ed. Neue Zeitschrift. Revue de science missionnaire, vol. II, n° 3.

- Correspondance des Capucins de Bretagne, manuscrit 1436)
- Correspondance des Capucins de Bretagne, Ms. 1436
- Correspondance des Capucins de Bretagne, Ms. 1436
- Cortier, C. (1998). Institution de l'Alliance française et émergence de la francophonie. Politiques linguistiques et éducatives. 1880-1914. Université Lumière Lyon 2.
- De Vault, B. (1951). Histoire des missions catholiques françaises. Paris: Arthème Fayard.
- Delacroix Mgr. (1957). Les missions contemporaines 1800-1957. Histoire Universelle des missions Catholiques. 3. Librairie Grund.
- Élysée, A. (1983). Annales brèves des Carmes Déchaux de France de 1600 à 1973. Couvent des Carmes. Avon.
- Forest, A. (1998). Les missionnaires français au Tonkin et au Siam, XVIIe et XVIIIe siècles. Paris : L'Harmattan.
- Grand Larousse Encyclopédie, 2, Paris, 1960: 254.
- Journal Officiel de l'Irak, 1929.
- Journal Officiel, Sénat, 1890:507.
- Journal Officiel, Sénat, 31 mai 1890: 507.
- Launay, A. (1888). Le Séminaire des missions-étrangères pendant la Révolution (1789-1805). Vannes : E. Lafolye.
- Le rapport Charlot de 1906.
- Lettre de l'évêque de Babylone, gérant le consulat de Bagdad, le père
- Coupperie Pierre-Alexandre, envoyée le 16 mars 1830, Correspondance consulaire)
- Lettre du consul de France, envoyé le 16 octobre 1848, Correspondance commerciale
- Lettre du consul général à Bagdad, envoyée le 16 août 1869, Correspondance commerciale
- Lettre du consul général de France à Bagdad, envoyée le 13 octobre 1856, Correspondance commerciale
- Lettre du gérant consulaire, envoyée le 10 janvier 1844, Correspon-

dance commerciale.

- Lettre du père Adrien de la Brosse au père Raphaël de Nantes le 25/11/1629
- Lettre du père Michel-Ange de Nantes au père Raphaël de Nantes, le 22/05/1640
- Lettre du père Vincent, envoyée en 1816, Correspondance consulaire
- Merigoux, J-P. (2001). Les débuts de l'ordre dominicain et le monde musulman : Riccoldo da Monte di Croce, In : Les dominicains et les mondes musulmans : Mémoire dominicaine 15, 55-77.
- Mézin, Anne (1998) Les consuls de France au siècle des Lumières, 1715-1792, Paris, Impr. Nat., Ministère des Affaires étrangères, Coll. Diplomatie et Histoire,
- Odon Jean Marie Delarc. (1893). L'Église de Paris Pendant La Révolution Française, 1789-1801, Volume 1 Nabu Press. Paris.
- Pacifique de Provins. (1962). Le Second voyage en Perse. Paris.
- Rapport du père Michel de Rennes à la Congrégation de la Propagande en 1641
- Revue française d'histoire d'outre-mer, 1959-2000.
- Rey, F. (1899). La protection diplomatique et consulaire dans les échelles du Levant et de Barbarie : avec des documents inédits tirés des Archives du Ministère des affaires étrangères. Paris: Larose.
- Riffier, J. (2000). Les œuvres françaises en Syrie (1860-1923). Paris : L'Harmattan.
- Rivoyre, D. (1883). Obock, Mascate, Bouchire, Bassorah. Paris : Plon.
- Rondot, P. (1955). Les Chrétiens d'Orient. Paris : Peyronnet.
- Rosenberg, P. (2007). Dictionnaire amoureux du Louvre. Paris: Plon.
- Roskill, S. (1972). Hankey : Man of Secrets, Vol. II, 1919–1931. London: Collins.
- Rossi, P. (1962). L'Irak des révoltes, Paris : Seuil.
- Tripp, R. (2003). How to cultivate a commercial seed sector. Paper presented at the symposium on Sustainable Agriculture in the Sahel, Bamako, Mali.

